Rapport de la 38ème assemblée plénière du CERP
Riga (Lettonie), les 15 et 16 mai 2008

Liste de participants

Présidence : M. J.-L. Dutordoit (Belgique).

Membres du CERP : l'Allemagne, l'Autriche, le Bélarus, la Belgique, la Bulgarie, la Croatie, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, le Grand-Duché de Luxembourg, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Norvège, la Pologne, le Portugal, la Rép. d'Azerbaïdjan, la Rép. Slovaque, la Rép. Tchèque, la Roumanie, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède, la Suisse, la Turquie et l'Ukraine. (Procurations reçues pour Chypre et les Pays Bas).

Observateurs du CERP : M. E. Dayan et Mme W.-J. Lee (UPU), M. J. Reinbothe et M. R. Pochmarski (Commission européenne), M. A. Tempest (FEDMA), M. B. Damiens (PostEurop).

Excusés : l'Albanie, Andorre, la Bosnie-Herzégovine, Chypre, l'Ex rép. yougoslave de Macédoine, la Fédération de Russie, la Géorgie, l'Islande, l'Italie, le Liechtenstein, Monaco, le Monténégro, les Pays-Bas, la Rép. de Moldova, Saint-Marin, la Serbie, le Vatican, l'EMOTA, l'EEA et l'UNI.

Orateurs invités : M. B. Hoffman (Newaddress.ie) et M. G. Crona (Svensk Adressändring AB).

Secrétariat : M. R. Lousbergh (Belgique).

Jeudi 15 mai

1. Accueil

Monsieur Edvins Karnitis, Commissaire de la Public Utilities Commission, et M. Janis Marsans, Secrétaire d'Etat du Transport et des Communications introduisent la séance par un discours d'accueil.

Le Président remercie les hôtes pour leur hospitalité et pour l'excellente organisation de la réunion. Il souligne l'importance de la réunion principalement axée sur la préparation du Congrès UPU à Genève, sur la Directive postale, sur les élections au sein du CERP et l'organisation du forum.

Il souhaite la bienvenue aux membres, et en particulier aux observateurs : M. E. Dayan, Directeur général, et Mme W-J Lee (UPU), M. Damiens (PostEurop), MM. J. Reinbothe et R. Pochmarski (Commission européenne) et M. A. Tempest (FEDMA).

Il demande d'excuser B. Aerts (Pays-Bas) retenu par des obligations professionnelles pour la loi postale.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé.

3. Approbation du rapport de la réunion plénière de Bacou des 5 et 6 décembre 2007

Le projet de rapport est approuvé, moyennant une légère adaptation du 3ème paragraphe de la page 3 de la version anglaise, suggérée par le Royaume Uni. Le mot « entrusted » ne reflète pas l'idée reprise dans la version française du rapport. Une meilleure traduction est souhaitée. Le rapport en anglais sera donc modifié de la manière suivante : « *Thus, PostEurop should only submit to the PT UPU the proposals not subject to an opposition in principle from their ruling authorities* ».

4. Rapport de la réunion du Steering Group du 8 avril 2008

Le Président commente le Doc. 3.

Le rapport est approuvé.

5. Rapport du Comité de contact CERP/Commission européenne du 8 avril 2008

Le Président commente le Doc. 4.

Le rapport est approuvé.

6. Intervention de M. Edouard Dayan, Directeur général de l'UPU

Le texte de l'intervention de Monsieur Dayan est joint au présent rapport.

Il rappelle les grands défis de l'UPU et les développements du Congrès à Genève.

M. Dayan remercie M. Dutordoit pour l'excellente collaboration du CERP avec l'UPU tout au long de son mandat.

7. Evolution des travaux du CA et du CEP de l'UPU par le Bureau International (Mme Won-ja Lee)

Mme Lee (UPU) présente les dernières évolutions des travaux de l'UPU.

La présentation de Mme Lee sera communiquée par le Secrétariat aux membres du CERP par e-mail dans les jours qui suivent la Plénière.

8. EP « UPU » : propositions pour le Congrès de Genève

La coordinatrice, Mme M.-J. Filippini (France) présente le rapport au sujet des activités de l'EP (Doc. 12).

19 pays ont communiqué leur position au sujet des « batches » 1 et 2, ce qui représente 39,5% des pays membres du CERP. D'autres batches vont suivre dans les semaines qui viennent. Deux priorités pour le CERP se dégagent : la réforme de l'UPU et les Actes de l'Union.

Mme Filippini a présenté les premières orientations découlant de travail de l'EP « UPU » et les premières contributions obtenues de la part des membres du CERP.

Les prochaines réunions de l'EP auront lieu à Lisbonne le 28 mai et à Paris le 24 juin.

Le Président du CERP remercie la France pour le travail effectué par l'EP et pour les apports substantiels réalisés au cours de ces dernières semaines pour obtenir les commentaires des pays.

9. Matières réglementaires européennes (Commission européenne) : application des Directives, troisième Directive postale, statistiques, Directive SIG

Les représentants de la Commission européenne font deux présentations : "Creating the competitive postal market in Europe - The third Postal Directive and beyond » et « Directive 2008/6/EC and Directive 2006/123/EC ».

La Commission indique également que le site web est en pleine mise à jour. Le texte consolidé de la directive y figurera au début en trois langues (Eng, FR et DE). Les autres langues suivront.

Les présentations seront communiquées par le Secrétariat aux membres du CERP par e-mail dans les jours qui suivent la Plénière.

10. Relations CEPT/CE/UPU (Consultation - Approbation du doc. 5)

Le Président décrit dans quelles circonstances cette consultation de la CEPT s'est mise en route et demande l'approbation du projet de réponse informelle adressée par le CERP au questionnaire de la CEPT de février 2008. Il indique qu'un souci de neutralité à été observé lors de sa rédaction. Chacun sait que la CEPT est une organisation structurée en deux entités, mais ses activités sont centrées essentiellement sur les télécom. Ce document explique le point de vue du CERP et attire l'attention en cas de scission des deux entités (télécom et poste). Il attire l'attention sur le fait que des organisations et associations non membres de la CEPT ont été consultées.

La Slovaquie souligne la neutralité et la sagesse du contenu de la lettre.

La Norvège indique que, selon elle, il n'est pas question de changer les « piliers » de la CEPT et qu'aucune proposition de changer l'organisation de la CEPT n' a été introduite.

Trois propositions en matière de présidence sont faites et une décision sera prise à Malte en juin 2008 :

- Soit le statu quo ;
- Soit une coprésidence ECC et CERP ;
- Soit une présidence alternée.

L'Allemagne indique que le projet de lettre neutre du CERP est une réaction au questionnaire envoyé par la CEPT. Pendant le plénière de Malte il pourrait être suggéré de poursuivre la collaboration avec le secteur télécom.

La France soutiennent le projet de lettre.

Le Portugal - bien qu'il n'ait pas de problème avec le contenu de la lettre qui est en accord avec la réponse de l'Administration portugaise au groupe spécial de la CEPT – aurait préféré que la présidence du CERP consulte les membres avant d'expédier la lettre.

La Suisse et le Royaume Uni préfèreraient qu'une réponse plus substantielle soit fournie à la CEPT qui ne donne pas l'impression d'être devant le fait accompli. Il vaut mieux deux organes solidaires que séparés.

Après ces échanges de vues, il apparaît que de nouveaux documents de la CEPT sont en circulation depuis le 30 avril 2008 et qu'ils n'aient été reçus que par un faible nombre de participants. Le Secrétariat du CERP communiquera donc ces documents le lundi 19 mai à tous les membres du CERP.

Il est donc proposé d'attendre la plénière CEPT de Malte avant de réagir.

11. Forum : "Changement d'adresse dans un environment compétitif"

Des présentations sont faites par :

- M. Göran Crona, the Managing Director of Svensk Adressändring AB (Swedish Change of Address Ltd), a company jointly owned by Posten AB and CityMail AB and responsible for managing the system for change of address and forwarding of mail ;
- M. A. Tempest (Fedma) about a better exchange of information on change of address ;
- M. B. Hoffman, Directeur, NewAddress.ie Ltd (Irlande).

Les présentations seront communiquées par le Secrétariat aux membres du CERP par e-mail dans les jours qui suivent la Plénière.

Un large échange de points de vue suit ces présentations.

Vendredi 16 mai

12. Intervention du Président

Avant la procédure des élections, le Président (sortant), M. Dutordoit, tient à faire le bilan de ses neuf années de Présidence, de 1999 à 2008.

Il espère avoir contribué à créer un bon climat de travail et de collaboration au sein du CERP et à stimuler le développement de projets et réflexions dans les GT et EP.

Il s'est efforcé de rester à l'écoute du groupe, de conserver une neutralité par rapport à leurs pays respectifs, de rechercher le consensus, de faciliter les relations entre membres et de développer une vision pour le futur du secteur.

Il tient à remercier toutes les parties prenantes, à savoir les membres du CERP et les pays qui ont accueilli des plénières et des réunions, les membres du Steering Group, le Secrétaire M. René Lousbergh et les observateurs pour leurs contributions. Il remercie en particulier M. Dayan de l'UPU, M. Reinbothe de la Commission européenne et M. Damiens de PostEurop.

Pour les matières UPU, il espère avoir permis une coordination des membres du CERP aux Congrès de Beijing et de Bucarest. Il s'est impliqué dans la « Stratégie postale de Nairobi » avec le but de sensibiliser les ministères et régulateurs.

Au niveau des relations avec la Commission européenne, il a veillé à ce que la libéralisation graduelle du marché puisse se faire sans heurts et souligne le rôle du CERP dans la troisième Directive.

Dans les instances du CERP, il s'est efforcé de veiller à la bonne organisation des plénières, des travaux et de lancer un certain nombre d'initiatives (GT « Matières économiques », Comité des Bonnes Pratiques Régulatoires, Forum …). Il mentionne un certain nombre de réalisations concrètes et de documents produits.

Il souhaite plein succès au futur Président et Vice-Présidents. Il remercie en final le CERP pour ces neuf belles années et souhaite aux membres le meilleur au niveau professionnel et privé.

13. Elections du Président et des Vice-Présidents

Après vérification du quorum (présence des pays membres et procurations : 33 au total dont deux procurations), **le Royaume Uni** (Présidence du Comité d'Elections) détaille les candidatures et supports reçus.

- M. U. Dammann (Allemagne) est candidat au poste de Président ;
- M. John Hearn est candidat à sa réélection au poste de Vice-Président ;
- M. M. Noguet a été proposé au poste de Vice-Président.

Les trois candidats sont élus par acclamation à l'unanimité (31 pays présents).

Les nouveaux Président et Vice-Présidents remercient le Comité d'Election, composé de M. Higginson (Royaume Uni), Mme Kocjancic (Slovénie) et M. Hamidov (Azerbaidjan).

Le nouveau Président U. Dammann et Mme P. Schmitz (Allemagne) remercient également Jean-Luc Dutordoit et René Lousbergh pour le travail accompli pendant neuf années. M. Dammann indique que les travaux des Groupes de travail et des Equipes de Projet seront poursuivis. Les documents des réunions seront rédigés en français et en anglais comme auparavant.

M. Damiens (PostEurop) remercie Jean-Luc Dutordoit pour les années de coopération, d'ouverture et de dialogue et souhaite à la nouvelle Présidence de poursuivre dans le même esprit.

En ce qui concerne les Groupes de Travail et Equipes de Projet, sont maintenus ou désignés :

GT « Supervision / Market Data »	M. Joost Callaert (Belgique)
EP « Statistiques »	Mme Catherine Gallet-Rybak (France)
EP « Consommateurs »	M. Tobias Katschmann (Allemagne)
GT « Economics »	M. Michel Noguet (Suisse). Un nouveau coordinateur peut se présenter.
EP « Le SU et son financement »	M. Lars Forslund (Suède)
EP « Comptabilité & système de contrôle des prix »	M. Ulrich Dammann (Allemagne) provisoirement. Un nouveau coordinateur est recherché.
GT « Policy Issues »	M. Bert Aerts (Pays Bas) et M. Egil Thorstensen (Norvège)
EP « UPU »	Mme Marie-José Filippini (France) - *jusqu'à la fin du Congrès UPU à Genève*
EP « ANR »	Mme Denise Bagge (Royaume Uni)
EP « Développement durable »	M. Jean-Luc Dutordoit (Belgique)

14. Rapports/informations/agenda des réunions ou présentations des Groupes de travail et Equipes de Projet

- *13.1 GT "Supervision/Market Data" + EP « Statistiques »*

L'Allemagne et la France décrivent respectivement les docs. 6 et 7. Les rapports sont approuvés.

- *13.2 GT "Economics" + EP « Le SU et son financement » + EP « Comptabilité & système de contrôle des prix »*

La Suisse décrit le Doc. 9. Le rapport est approuvé.

- *13.3 GT "Policy Issues" + EP "ANR" + EP "UPU"*

En l'absence de M. B. Aerts, M. Thorstensen décrit le Doc. 10 et l'Irlande fait la présentation des activités de l'EP « ANR », en l'absence d'un délégué de Postcomm. Les rapports sont approuvés.

15. Rapport du Comité "Bonnes Pratiques Régulatoires" du 14 mai 2008 (après-midi)

M. P. Lukomski (Pologne) remercie les pays ayant participé au Comité et décrit les axes principaux de la réunion tenue le 14 mai après-midi :

- "Fully liberalized Postal Market in Germany – What happened in the first 20 weeks?" presented by Tobias Katzschman from Bundesnetzagentur;
- "The accounting and economic implications of the EU's new Postal Directive" presented by John Hearn – Vice-Chairman of CERP;
- "Price cap methodology in France" – Presentation of ARCEP – the French Regulatory Authority ;
- "Universal service in Latvian postal sector – multisectoral approach" presented by prof. Edvins Karnitis – the PUC Commissioner.

Ces présentations seront envoyées aux membres du CERP.

M. Dutordoit remercie M. P. Lukomski pour le travail accompli ces dernières années.

16. Site Web du CERP – Informations

L'Allemagne, qui gère le site, indique qu'une mise à jour est prévue incessamment. Les membres sont invités à vérifier leurs données sur le site et à les mettre à jour le cas échéant, de préférence avant la fin du mois de mai. Le site sera ainsi mis à jour dans le courant du mois de juin.

17. Echange d'informations

L'Autriche indique que le groupe chargé du fonctionnement du régulateur indépendant a pris du retard.

L'Irlande .....(problème d'interprétation)

La Lituanie fait savoir que le marché postal lituanien est considéré comme un environnement hautement compétitif, surtout en ce qui concerne les segments des colis et des services de courrier.

La compétition croissante sur le marché des services postaux et de courrier se manifeste par une croissance stable de la part de marché des nouveaux fournisseurs de services postaux et de courrier: si l'on évalue le marché sur la base des recettes, l'opérateur historique possédait en 2006 un peu plus de 50% de parts sur le marché postal et de courrier, alors qu'en 2007, la part de marché de l'opérateur historique a diminué pour atteindre 45%.

Sur la base des recettes de 2007, le prestataire du service postal universel continue à occuper la totalité (98%) du marché des services postaux et environ 8% du marché des services de courrier.

Sur la base des envois postaux, le prestataire du service postal universel occupe 84% du marché du courrier entrant et sortant. Les autres fournisseurs de services postaux et de courrier occupent environ 93% du marché des colis sortants et 79% du marché des colis entrants.

En 2007, 81 fournisseurs de services postaux et de courrier opéraient sur le marché des services postaux et de courrier (en 2006, ils étaient 78).

L'Autorité de régulation des communications de la République de Lituanie a proposé des amendements à la Loi postale concernant les sanctions économiques imposées aux fournisseurs de services postaux et de courrier en cas de violation de la Loi postale ou d'autres textes légaux. Ces amendements font actuellement l'objet de discussions. Le but de la proposition est de définir des sanctions appropriées et proportionnelles pour les violations importantes, intentionnelles et répétées pouvant avoir un impact important sur le marché, par exemple les violations du secteur réservé ou de l'obligation de fourniture du service postal universel.

La Lituanie a décidé de présenter sa candidature comme Membre du Conseil d'Administration de l'Union postale universelle (UPU) pour les élections organisées durant le 24e Congrès de l'UPU.

C'est pourquoi l'Administration lituanienne demande de soutenir la candidature de la Lituanie comme membre du Conseil de l'UPU.

Le Belarus signale qu'une révision de la loi postale existante est en préparation. Cette révision visera la portée du SU, son financement, l'accès et ceci dans le sens de la libéralisation du service postal, mais compte tenu des expériences des pays de l'UE. Un organe régulateur est aussi en formation.

La Suisse annonce que le gouvernement a décidé une libéralisation totale des services postaux pour avril 2012.

La Roumanie annonce qu'en 2007, un amendement a été porté à la loi postale par le Parlement. Par exemple, l'opérateur chargé du SU peut augmenter ses tarifs sans intervention du régulateur. L'étendue du régime des licences et autorisations a été élargie aux express, à la distribution spéciale. Un contrôle du processus d'évaluation de la qualité de service est également prévu.

Le Royaume Uni précise que Royal Mail représente le Royaume Uni au Congrès avec obligation de vote et de support. Le Ministère sera également présent au Congrès.

18. Prochaines réunions

- Automne 2008 : en Grèce, à Athènes, du 8 au 10 octobre 2008 ;
- Printemps 2009 : à Luxembourg, dates à définir ;
- Automne 2009 : du 18 au 20 novembre à Monaco.

19. Divers

Le nouveau Président, U. Dammann, souhaite organiser une réunion du Steering Group avant le Congrès UPU à Genève. Il se concertera avec ses collègues.

Le 16 mai 2008,

R. LOUSBERGH Secrétariat du CERP	J.-L. DUTORDOIT Président sortant du CERP